ÉVALUATION ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE D'UN PROJET DE CRÉATION D'ACTIVITÉ

Préambule

Développés dans le cadre de la convention de partenariat ADEME - Initiative France, les informations et outils présentés ici peuvent être réutilisés librement dans d'autres cadres de déploiement de la transition écologique auprès des entreprises, sous réserve que les cibles soient cohérentes avec l'objectif initial, à savoir sensibiliser de manière générique et multithématique des entreprises de très petites tailles (TPE) à une meilleure intégration de la transition écologique dans leurs activités.

PRINCIPE DE LA GRILLE D'ÉVALUATION

Le questionnement proposé vise à approcher le degré de prise de conscience par le candidat des enjeux environnementaux liés à son activité, à ses produits et à ses services, à valoriser les choix qu'il a fait ou prévoit de faire en faveur de la transition écologique et à lui donner des pistes d'amélioration. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation environnementale précise du projet. Une « checklist » des étapes « de l'amont à l'aval » permet de parcourir les différentes étapes du cycle de vie des produits et services du projet porté.

La grille d'appréciation peut être utilisée lors de l'accompagnement du montage d'un projet comme trame d'échanges et de questionnements avec le candidat, pour l'aider à améliorer les caractéristiques environnementales de son projet. Elle peut également être utilisée lors de l'évaluation du projet : dans ce cas, elle permet d'alimenter une appréciation globale de la prise en compte de l'environnement par le candidat.

INTRODUCTION :
QUELQUES NOTIONS DE BASE À L'ATTENTION DES PERMANENTS ET DES BÉNÉVOLES D'INITIATIVE FRANCE

• Toute activité a des impacts négatifs sur l'environnement

Ces impacts négatifs sont variés (disparition de ressources, augmentation du changement climatique, production de déchets et de pollutions diverses, atteintes à la biodiversité…).
A l'origine de ces impacts, il y a des flux : consommations de matières, d'énergies, de substances diverses et de surfaces, productions de déchets, d'effluents liquides, d'émissions gazeuses, de flux d'information numérique ou de transport... Réduire ces flux et leur dangerosité permet de diminuer les impacts.
Ces flux peuvent être :
– directement générés sur le site de l'activité
– indirectement induits lors de la conception/fabrication/mise à disposition du produit ou du service (via les achats par exemple)
– indirectement induits chez le client par l'usage qu'il fait du produit ou du service

L'essentiel ? Ces impacts négatifs peuvent être réduits grâce aux choix de l'entrepreneur !

• L'importance et la nature des impacts environnementaux dépendent du type d'activité

Ainsi, les métiers de bouche pourront s'intéresser plus particulièrement à leur approvisionnement (agriculture de qualité environnementale, transports moins polluants, circuit court des fournisseurs et des clients…), au gaspillage alimentaire, aux emballages (suppression des plastiques à usage unique, mise en place de contenants consignés…), tandis qu'un vendeur-installateur d'électroménager pourra se centrer sur la promotion auprès de ses clients des équipements les plus favorables à l'environnement (économe en eau, en énergie…), sur ses propres transports (mobilité douce), sur la valorisation optimale des appareils qu'il remplace (seconde vie, association), la réparation et la ventes de pièces détachées, sur la gestion des emballages… Quant aux activités de service à domicile, l'attention environnementale pourra se porter sur les transports (mobilité douce, optimisation des circuits), l'utilisation de produits à moindres impacts (produits ménagers écolabellisés) et leur juste dosage, la gestion des déchets et des emballages…

Chaque « petite » décision et chaque changement de pratiques peuvent sembler minimes voire dérisoires face à l'ampleur des défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés mais c'est bien dans leur multiplication et leur application à toutes échelles que réside un des facteurs clés de succès pour une meilleure protection de l'environnement.

• Cas particulier des services

Il n'y a pas de service sans impacts sur l'environnement car tout service se matérialise à un moment ou à un autre par des flux de matières et d'énergie : dans le cas de prestations intellectuelles, un bureau d'études pourra ainsi s'interroger sur sa gestion quotidienne (numérique, transport, éco-responsabilité au bureau) ainsi que sur la réduction des impacts environnementaux des solutions de toutes natures qu'il donne/préconise à ses clients.

• Cas particulier des activités ayant pour objet la protection de l'environnement

Comme n'importe quelles autres, ces activités génèrent des impacts négatifs sur l'environnement qu'elles peuvent maîtriser et réduire : A quoi servirait d'un point de vue environnemental de vendre des produits issus de l'agriculture biologique ou de collecter des déchets en vue de mieux les valoriser si cela se traduit par une augmentation conséquente des distances en transports polluants ? Et, plus généralement, une entreprise ayant pour objet la protection de l'environnement ne se doit-elle pas, dans un souci de cohérence, de faire tout son possible pour réduire ses impacts négatifs, directs et indirects ?

QUELQUES ÉCUEILS COURAMMENT RENCONTRÉS DANS LES PROJETS

- **Négliger le questionnement sur l'utilité sociale et environnementale du projet**

C'est un point difficile : ce qui est jugé utile par les uns peut être jugé futile par d'autres… néanmoins, des produits ou services de type « gadgets », à l'utilité ou à la valeur ajoutée mal définies, méritent d'être requestionnés.

- **Se limiter aux petits mots en « ables »**

S'il est important d'utiliser produits recyclables ou des matériaux ou énergies renouvelables, cela ne suffit pas : il faut que les produits puissent effectivement être recyclés, c'est-à-dire que le recyclable soit trié et réellement recyclé et que la matière recyclée ait des débouchés (d'où l'intérêt d'inclure de la matière recyclée dans ses propres produits pour « boucler la boucle »). De même pour les ressources renouvelables, il faut s'assurer qu'elles sont effectivement renouvelées (d'où par exemple tout l'intérêt de choisir du bois issu de forêts gérées durablement).

- **Contribuer à des déplacements de pollution**

Déplacer une pollution, c'est améliorer la situation à une étape du cycle de vie du produit tout en l'aggravant à une autre : une fausse bonne solution qui conduit au final à déplacer les problèmes ou à en créer d'autres. En pratique, il s'agit au moins qualitativement, d'apprécier les conséquences indirectes d'une amélioration environnementale et, dans les cas les plus complexes (changement de matériaux, de technologie, …), d'interroger des spécialistes environnementaux ou d'utiliser des outils d'évaluation quantitative comme par exemple le bilan produit de l'ADEME (http://www.base-impacts.ademe.fr/bilan-produit).

- **Croire que de « bons ingrédients » suffisent**

Si la qualité écologique d'un produit (exemple : un produit conforme à l'écolabel européen), d'un matériau (exemples : recyclé, renouvelé...) ou d'un équipement (exemple : consommation d'énergie réduite) est déterminante, son usage l'est également ! Elle doit être guidée par une logique de sobriété, c'est-à-dire l'utilisation du nécessaire et suffisant (lutte anti-gaspi et juste dose, utilisation raisonnée des équipements, optimisation des circuits logistiques…), tant en conception-fabrication du produit final que dans son utilisation finale.

- **Sombrer dans la sous-qualité ou au contraire dans la surperformance**

Un produit « écologique » de qualité insuffisante par rapport au produit qu'il remplace ne fera que des déçus… A l'opposé, un produit surperformant par rapport à l'usage auquel il est destiné conduit généralement à des impacts environnementaux accrus et inutiles : à quoi sert un produit lessiviel surpuissant, faisant appel à des substances chimiques plus toxiques, s'il n'est destiné qu'au lavage de taches usuelles ? A quoi sert un produit plus robuste, plus réparable, conçu pour durer 10 ans si en pratique tous les 2 ans, on en change car les technologies ou les goûts évoluent ? Ou encore une brochure sur papier glacé alors qu'elle n'est destinée qu'à un usage éphémère ? Là encore, une logique de sobriété doit primer pour déterminer la qualité nécessaire et suffisante.

- **Négliger l'information et le comportement de l'utilisateur ou du client**

A chaque étape du cycle de vie du produit correspondent des intervenants différents : fabricant, distributeur, utilisateur, professionnel du déchet ou collectivité. Le résultat écologique final dépend des actions et du comportement de chacun. Un seul maillon fait défaut et tous les efforts peuvent être annulés. Produits concentrés ? bien préconiser la diminution des doses d'utilisation… Produits rechargeables ? l'indiquer au consommateur et vendre également des recharges… Produits recyclables ? informer sur les consignes de tri en vue d'un recyclage effectif… etc. !

A PROPOS

Vos contacts ADEME par région :

→ https://www.ademe.fr/lademe/presentation-lademe/liste-implantations-lademe

Des ressources complémentaires pour les entrepreneurs
Bénéficier d'aides financières pour mener ma transition écologique

→ https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/

En particulier, pour les PME, consultez les aides « Tremplin ».

→ https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme

Mesurer l'impact environnemental de mes activités

→ Calculer son bilan carbone individuel : https://nosgestesclimat.fr/

→ Calculer l'impact des déplacements : https://datagir.ademe.fr/transport

→ Outil d'évaluation simplifié des impacts environnementaux d'un produit : http://www.base-impacts.ademe.fr/bilan-produit

→ Quelques bases de données sur les principaux produits alimentaires :
- un tableur pour les produits agricoles bruts (à la sortie de la ferme)
- un tableur spécifique pour l'alimentation animale (Ecoalim),
- un tableur pour les produits alimentaires, prêts à être consommés

Comprendre les labels écologiques pour les produits et services

→ https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux

→ Tout savoir sur l'Écolabel européen : https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/1790-vos-achats-responsables-avec-l-ecolabel-europeen-simplicite-et-fiabilite-9791029709463.html?search_query=achats+responsables&results=78

Agir concrètement :

→ Tout savoir sur les achats responsables des professionnels : https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4115-achats-responsables.html?search_query=achats+responsables&results=78

→ Outil d'aide à l'éco-conception (Eco-pilot) : http://pilot.ecodesign.at/pilot/ONLINE/FRANCAIS/INDEX.HTM

En savoir plus sur l'impact environnemental des entreprises :

→ S'informer sur l'impact écologique dans la vie quotidienne : https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/

→ Vidéos : comprendre l'origine de nos impacts et les moyens de les réduire
- le changement climatique https://www.youtube.com/watch?v=NfaeoCORuzk
- l'économie circulaire https://www.youtube.com/watch?v=jO3y0LOsAeM
- les atteintes à la biodiversité https://www.youtube.com/watch?v=wD091fJMeU4

GRILLE D'APPRÉCIATION DE LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT PAR LES ENTREPRENEURS

Initiative France

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nom de l'entrepreneur/entrepreneuse : . . . . . **Prénom :** . . . . . .

Nom de la personne en charge du dossier : . . . . . **Prénom :** . . . . . .

Date : . . . / . . . / . . . .

Évaluez chaque étape pour laquelle l'activité est concernée, en fonction de la prise en compte de l'environnement par l'entrepreneur

A L'entrepreneur a déjà fait des choix concrets pour réduire les impacts environnementaux de son activité

B L'entrepreneur a quelques idées, a envisagé des options...

C L'entrepreneur n'y a pas encore réfléchi...

LOCALISATION DE L'ACTIVITÉ

☐ **CONCERNÉ**
☐ **NON CONCERNÉ**

A **B** **C**

Quelles sont les caractéristiques énergétiques et environnementales du ou des lieu(x) de l'activité ? Quelles sont les sources d'énergie ? L'entreprise est-elle située à proximité de ses clients, de ses fournisseurs ?

Exemples :

- → Locaux énergétiquement performants (isolation, mode de chauffage, étiquette énergie, label HQE...)
- → Localisation intégrant les préoccupations actuelles et futures en matière d'amélioration de la qualité de l'air (ex : restrictions de circulation, accès aux transports publics...)
- → Localisation ne portant pas d'atteintes supplémentaires à la biodiversité, notamment par l'artificialisation de surfaces
- → Localisation permettant des services mutualisés (ex : mutualisation du traitement des déchets dans une zone d'activité, de la fourniture d'énergie...)
- → Locaux adaptés aux conséquences du changement climatique en cours (inondations, canicules...)
- → etc.

ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS

☐ **CONCERNÉ**
☐ **NON CONCERNÉ**

A **B** **C**

Quelles est la provenance des matières premières ? Quelles sont leurs caractéristiques ?

Exemples :

- → Matériaux renouvelables
- → Produits issus de l'agriculture biologique
- → Composants à longue durée de vie
- → Produits exempts de substances toxiques ou nocives pour l'environnement ou porteurs de l'Ecolabel européen ou d'autres labels officiels
- → etc.

LOGISTIQUE FOURNISSEUR

☐ **CONCERNÉ**
☐ **NON CONCERNÉ**

A **B** **C**

Quelle est la distance parcourue par les matières premières ? Quels sont les moyens de transport utilisés ? Les emballages sont-ils réutilisables ?

Exemples :

- → Le circuit logistique est-il en circuit court ?
- → L'entrepreneur a-t-il recours à des modes de transport à moindres impacts (trains, bateaux, véhicules électriques...) ?
- → A-t-il une stratégie d'optimisation logistique globale (stockage, concentration des achats, transport de pièces démontées pour diminuer les volumes) ?
- → Les emballages sont-ils réutilisables ? Un système de consigne est-il prévu ?
- → etc.

A L'entrepreneur a déjà fait des choix concrets pour réduire les impacts environnementaux de son activité

B L'entrepreneur a quelques idées, a envisagé des options...

C L'entrepreneur n'y a pas encore réfléchi...

CONCEPTION, FABRICATION, ÉLABORATION ET MISE EN VENTE DU PRODUIT OU SERVICE SUR PLACE

☐ CONCERNÉ
☐ NON CONCERNÉ

A B C

Tout ou partie des produits ou services sont-ils éco-conçus ?
Une stratégie éco-responsable de gestion de l'énergie et des déchets est-elle en place ou envisagée ?

Exemples :

→ ÉCO-CONCEPTION DES PRODUITS ET SERVICES : réduction des déchets de fabrication, lutte contre le gaspillage des denrées alimentaires, recyclabilité, absence de substances toxiques ou dangereuses, sobriété en ressources (matières, eau, énergies...), réflexion sur l'économie de la fonctionnalité (louer un produit ou un service plutôt que de le vendre, permettant ainsi de réduire les impacts négatifs)

→ ÉCO-RESPONSABILITÉ DANS LA GESTION QUOTIDIENNE : choix et bon usage d'équipements économes (énergie, eau, consommables...), rénovation énergétique des locaux, réduction des déchets sur le site et valorisation des déchets résiduels, achats écoresponsables, sobriété numérique

→ etc.

LOGISTIQUE CLIENT, DEPUIS LE LIEU D'ACTIVITÉ JUSQU'AU LIEU D'UTILISATION DU PRODUIT OU SERVICE

☐ CONCERNÉ
☐ NON CONCERNÉ

A B C

Quelle est la distance parcourue par les produits ?
Quels sont les moyens de transport utilisés ? Les emballages sont-ils réutilisables ?

Exemples :

→ Zone de chalandise circonscrite pour limiter les transports

→ Livraison par transport à faibles impacts

→ Emballages consignés

→ Offre de gros conditionnements et vente par lots, vente en vrac...

→ etc.

UTILISATION ET FIN DE VIE DU PRODUIT

☐ CONCERNÉ
☐ NON CONCERNÉ

A B C

Existe-t-il une stratégie pour accroître la longévité du produit ou réduire ses impacts ?
Quelle fin de vie pour les produits ?

Exemples :

→ UTILISATION : instructions d'entretien, conseils d'économies d'énergie, d'eau, de consommables, guide d'autoréparation, vente de pièces détachées...

→ FIN DE VIE : consigne de tri des produits usagés, invitation au don des produits pour une seconde vie, reprise du produit en fin de vie...

→ etc.

APPRECIATION GLOBALE

☐ L'entrepreneur **a déjà identifié / choisi des alternatives plus écologiques** par rapport au secteur ou à l'existant (**a mené une démarche d'éco-conception**, **a intégré des critères de référentiels d'écolabels**...)

☐ L'entrepreneur **a une approche globale (qualitative ou quantitative) des impacts environnementaux** liés à son activité, à ses produits et à ses services, intégrant une logique « cycle de vie ».

☐ L'entrepreneur **a quelques idées sur tels ou tels aspects environnementaux** de son activité et/ou de ses produits et services.

☐ L'entrepreneur **ne s'est pas encore vraiment intéressé** aux impacts environnementaux de son activité et/ou de ses produits et services.

Mai 2021 - Réalisation : Initiative France - Graphisme : toutleplaisirestpourmoi.fr

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen
UNION EUROPÉENNE
Ce document est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020

Initiative France
www.initiative-france.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
www.ademe.fr